

Rebecq À LA UNE

le journal de la VIE COMMUNALE

> novembre 2012

www.rebecq.be

Le mot du Bourgmestre

Ce 3 décembre, le nouveau conseil communal sera installé et nous ne manquerons pas de vous présenter dans un prochain numéro les personnes qui vous représenteront durant les six années à venir. Pour ma part, je vous remercie de tout coeur pour les 1.552 voix de préférence que vous m'avez accordées, de loin le meilleur score de la commune. Voici déjà la composition du nouveau Collège :

- Dimitri LEGASSE : Bourgmestre. En charge de l'environnement, de la communication, de la prévention et de la sécurité, de la cohésion sociale, des sports et du folklore.
- Sophie KEYMOLEN : Présidente du Centre Public d'Action Sociale. En charge de la santé, de l'aide sociale, de l'accueil de la petite enfance et des aînés, du logement, de l'aide aux personnes handicapées.
- Axel DEMOL : 1er échevin - Échevin des travaux d'infrastructures publiques. En charge des travaux de voiries et de bâtiments.
- Patricia VENTURELLI : 2ième échevin - Échevine de l'enseignement et de la famille. En charge de l'enfance, de l'extrascolaire, de la jeunesse, de la culture et du Jumelage.
- Hervé MEERSSCHAUT : 3ième échevin: Échevin de l'urbanisme, de la mobilité et de l'agriculture
- Léon KYQUEMBERG : 4ième échevin : Échevin des aînés et du tourisme. En charge des associations patriotiques et des cérémonies publiques.
- Philippe HAUTERS : 5ième échevin: Échevin du commerce et de la participation citoyenne. En charge du développement économique, des indépendants, des entreprises et des professions libérales.

Nous avons souhaité rencontrer la nouvelle disposition du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation permettant de désigner un Président du conseil communal parmi les conseillers communaux en dehors du collège communal : cette nouvelle fonction sera exercée par Jean-Paul DENIMAL.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente, tous mes vœux de bonheur en cette fin d'année.

Dimitri

[GRAND PLACE DE REBECQ]

Les fouilles archéologiques

[MERITES SPORTIFS ET CULTURELS]

Tous les lauréats

[REBECQ EN FLEURS]

Les résultats

[DISTRIBUTION D'ARBRES ET VENTE DE NICHOURS]

Toutes les infos du PCDN

[SENNE ET CARRIERES]

Le journal du Centre culturel

Compte-rendu du Conseil communal du 23 mai

■ A l'unanimité, le Conseil désigne L.Kyquemberg en remplacement de S.Masy au sein du **Conseil Consultatif des Aînés**.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de A.Hautenaue et F.Borgniet en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du conseil de fabrique et de A.Hautenaue en qualité de membre du bureau des marguilliers de la **fabrique d'église Saint Fiacre** ainsi que de l'élection de A.Hautenaue, M.Machiels et F.Borgniet en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite fabrique.

■ Par 14 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2011 de la **fabrique d'église des Sts Pierre et Martin** qui se présente comme suit : recettes 39.603,75€, dépenses 27.339,35 €, soit un excédent de 12.264,40€ après une intervention communale de 19.100,21€.

■ Par 14 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Collège émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2011 de la **fabrique d'église St Martin**.

■ Par 14 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Collège émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2011 de la

fabrique d'église St Martin pour la chapelle des Stes Thérèse et Maria Goretti.

■ Par 14 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Collège émet un avis favorable sur le compte 2011 de la **fabrique d'église Saint-Géry** qui se présente comme suit : recettes 65.556,74 €, dépenses 61.404,24 €, soit un excédent de 4.152,50€ après une intervention communale de 46.998,14€.

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les points inscrits à l'ordre du jour des **Assemblées générales de l'IBW, des HRSP, de SEDILEC et de SEDIFIN**.

■ A l'unanimité, le Conseil s'engage, sous réserve d'obtention des subsides relatifs aux **travaux de conservation des monuments classés**, à poursuivre toute démarche pour la concrétisation du projet de réfection de la chapelle des anciens hospices au terme des diverses études de faisabilité réalisées par l'Institut du patrimoine wallon.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le décompte final relatif aux **travaux d'égouttage Rue du Bousart**.

■ A l'unanimité, le Conseil marque son accord de principe sur la **réfection de la Rue Trieu du Bois** (coffre et couche

d'usure) et de la couche d'usure du **Chemin Planche Quévité** et d'une partie de la **Rue Parmen-tier** dans le cadre du droit de tirage 2010-2012.

■ A l'unanimité, le Conseil marque son accord pour l'inscription dans le plan triennal 2010-2012, année 2012, de la réfection d'une partie de la **Route Industrielle** au niveau du parc à conteneurs.

■ Par 8 OUI et 10 ABSTENTIONS, le Conseil approuve l'avenant 4 - **aménagement de trottoirs rue Ernest Solvay** et dans la montée de la **Grand-Place du marché** "Travaux d'aménagement Grand Place - Lot I: Cheminement piétons et voiries" pour le montant total en plus de 17.734,78 € HTVA.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :
■ **Acquisition d'un autobus scolaire** (152.892,56 € HTVA)
■ **Réfection Ponts**, désignation d'un bureau d'études (8.264,46 € HTVA)

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le marché suivant :

■ Réalisation d'une **clôture acoustique végétalisée** pour les espaces multisports (28.900 € HTVA)

■ A l'unanimité, le Conseil adopte la **Convention TEC/**

Gouvernement provincial du Brabant wallon dans le cadre des plans d'urgence.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prolonger jusqu'au 31 décembre 2014 le contrat-programme 2009-2012 de l'asbl **Centre culturel de Rebecq** et de l'asbl **Centre culturel du Brabant wallon**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 03.09.2012 au 28.09.2012, 18 périodes du salaire d'un(e) **instituteur(trice) primaire** et, du 03.09.2012 au 28.06.2013, 20 périodes du salaire d'un **maître spécial de néerlandais**.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie l'**ouverture d'une classe maternelle** mi-temps à Bierghes.

■ Par 8 OUI et 10 ABSTENTIONS, le Conseil procède au retrait de sa délibération du 21 mars 2011, prend acte de l'enquête publique relative au plan d'expropriation et de la réclamation mentionnée au procès-verbal de clôture de l'enquête, adopte le plan d'expropriation, sollicite l'application de la procédure d'expropriation dite « d'extrême urgence » en vue d'acquiescer la parcelle sise à Rebecq cadastrée 1ère division Section B n° 197f2 pour une contenance de 2 ares 06 centiares 19 décimilliaires.

Compte-rendu du Conseil communal du 20 juin

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Ernest Seutin et Axel Demol en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du conseil de fabrique et de l'élection de Axel Demol en qualité de membre du bureau

des marguilliers de la fabrique, ainsi que de l'élection de Ernest Seutin, Michel Tondeur et Axel Demol en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite fabrique.

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les points inscrits à l'ordre du jour des Intercommunales **SportisimO et IGRETEC**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :

■ **Réfection partielle Route Industrielle** (118.458,80 € HTVA)

■ Programme triennal 2010-2012 - **Aménagement et égouttage du Sentier de Rebecq** (290.265 € HTVA)

■ Réfection voiries **Rue Trieu du Bois**, Avenue Marie Dusart, Chemin Planche Quévit et Rue Parmentier (244.900,83 € HTVA)

■ Aménagement de voiries diverses - fourniture d'asphalte (41.322,31 € HTVA)

■ Acquisition en urgence de matériel d'entretien des espaces verts et pour la régie technique en remplacement du matériel volé (5.841,25 € TVAC)

■ Achat de 2 **débrillateurs** (4.900 € HTVA)

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le marché suivant :

■ Rambarde Planche des Vaches (5.000 € HTVA)

■ Par 9 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les

comptes 2011 qui présentent les résultats suivants :

SERVICE ORDINAIRE

■ Droits constatés nets 13.325.520,13

■ Engagements 9.399.077,38€

■ Imputations 9.391.283,37 €

■ Résultat budgétaire 3.926.442,75€

■ Résultat comptable 3.934.236,76€

SERVICE EXTRAORDINAIRE

■ Droits constatés nets 8.635.004,69€

■ Engagements 11.586.882,42€

■ Imputations 2.829.948,78€

■ Résultat budgétaire -2.951.877,73€

■ Résultat comptable 5.805.055,91€

COMPTE DE RESULTAT

■ Boni d'exploitation 337.142,65€

■ Mali exceptionnel 111.035,70€

■ Boni exercice 226.106,95€

BILAN

■ A l'actif et au passif 46.897.458,55€

■ Par 9 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la modification budgétaire communale, service ordinaire n°1 de 2012 et service extraordinaire n°1 de 2012.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal suite à l'entrée en vigueur du décret du 26/04/2012 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport financier **2011, le rapport d'activité 2011**, la prévision budgétaire 2012 et l'évaluation 2009-2011 du Plan de Cohésion sociale.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de créer un **service interne de prévention** commun avec le CPAS.

■ A l'unanimité, le Conseil intègre un **horaire bis pour la bibliothèque** dans le règlement de travail du personnel communal.

■ A l'unanimité, le Conseil intègre une **échelle de traitement** pour le personnel étudiant dans le statut pécuniaire du personnel communal.

Compte-rendu du Conseil communal du 29 août

■ Par 14 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis négatif sur le compte 2011, le boni devant être porté à 8.214,95 €.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte l'**ordonnance de police** relative au déroulement de la campagne 2012 pour les élections communales.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte l'**ordonnance de police** relative à la circulation sur la Grand Place et ses abords.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le règlement de circulation routière à la **Chaussée de la Genette** (suppression du sens unique, création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, création d'une zone 30).

■ A l'unanimité, le Conseil instaure une limite de durée de stationnement de 30 minutes **Route de Quenast** devant les commerces.

■ Par 7 OUI et 11 NON, le Conseil rejette l'adoption de la version provisoire du **Schéma de Structure Communal** de Rebecq en vue de le soumettre à l'enquête publique.

■ Par 9 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil adopte l'**Agenda 21 local** en vue de le transmettre au SPW.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le nouveau **règlement général de police** coordonné au niveau de la zone de police ouest Brabant wallon.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les comptes 2011 du CPAS.

■ Par 7 OUI, 2 ABSTENTIONS et 9 NON, le Conseil rejette la première modification budgétaire 2012 du CPAS.

■ A l'unanimité, le Conseil valide le cahier des charges proposé par l'IBW relatif à une

adjudication européenne portant sur la **collecte de déchets** ménagers.

■ A l'unanimité, le Conseil donne l'approbation de principe pour la passation du marché "Aménagements de trottoirs **Avenue Cayoteux** et **Avenue des Rokètes**" pour un montant indicatif estimé à 90.863€ TVAC.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :

■ Fourniture peinture routière (18.860 € HTVA)

■ Acquisition de 4 ordinateurs sans écran (3.305,79 € HTVA)

■ Acquisition d'un frigo pour le bar du Petit Moulin (2.000 € HTVA)

■ Atelier électricité, achat de fournitures (15.000 € HTVA)

■ Atelier maçonnerie, achat de fournitures (12.500 € HTVA)

■ Atelier vitrerie, achat de fournitures (3.000 € HTVA)

■ Atelier menuiserie, achat de

fournitures (15.000 € HTVA)

■ Atelier peinture, achat de fournitures (22.000 € HTVA)

■ Atelier plomberie, achat de fournitures (30.000 € HTVA)

■ Désignation auteur de projet pour la création des zones d'immersion temporaires (55.000 € HTVA)

■ A l'unanimité, le Conseil renouvelle la convention de transfert de **35 points en faveur du CPAS** de Rebecq et ce du 01.01.2013 au 31.12.2013.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 03.09.2012 au 28.09.2012, de 13 périodes du **salaires d'une institutrice maternelle** temporaire.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de faire passer le salaire horaire de 7,7€ à 9€ net de l'heure pour les études du soir.

Les fouilles archéologiques sur la Grand Place de Rebecq

Bilan de terrain et perspectives de recherche

Dominique BOSQUET, Marie-Laure VAN HOVE(1), Benjamin VANIEUWENHOVE(2), Frédéric HELLER1 & Didier WILLEMS1

1. Introduction

Les travaux de réaménagement de la Grand-Place de Rebecq ont été l'occasion pour le Service de l'Archéologie du SPW-DGO4 (Direction extérieure du Brabant wallon) de réaliser une fouille de sauvetage de l'église Saint-Géry et de son cimetière paroissial, démoli en 1865. Cette fouille et l'étude qui s'ensuivra devraient permettre de progresser de façon significative dans nos connaissances de l'histoire de Rebecq, qui remonte à des origines probablement assez lointaines. Le nom du village apparaît en effet pour la première fois en 877 sous l'appellation Rosbacem dans un diplôme de Charles le Chauve qui attribue plusieurs villae (domaines agricoles), dont celle de Rebecq, aux religieuses du monastère de Nivelles. En 897 ce diplôme est confirmé par Zwentibold, roi de Lotharingie et Rebecq est cette fois orthographié Rosebache. Par ailleurs, plusieurs arguments développés par les historiens permettent de penser qu'une villae plus ancienne encore, peut-être mérovingienne, a pu être construite à l'emplacement du fief de Bauves, établi au début du 16^{ème} siècle dans le bas de la place actuelle (Denys & Delporte, 1997, p. 9).

2. L'église Saint-Géry des origines à 1865

Il faut attendre le milieu du 11^{ème} siècle pour avoir la certitude de la présence d'une église à Rebecq, grâce à un diplôme daté de 1059 et attribué à Henri IV, empereur du Saint Empire romain germanique de 1056 à 1105. Le saint patron de cette église était saint Géry ; saint Denis en serait le patron secondaire (Denys et Delporte, 1997). En l'absence de toute iconographie concernant cet édifice, on ignore tout de son importance et de son aspect.

En 1865, l'architecte Coulon, qui dirige la construction de la nouvelle église, dresse un plan, des coupes et des élévations de façades de l'ancienne église et en fait une description succincte avant sa destruction. Selon lui, l'église daterait pour l'essentiel du 16^{ème} siècle avec, d'après A. Wauters, un remaniement de la tour et des collatéraux au 18^{ème} siècle (Tarlier & Wauters, 1862, p. 173). C'est cette église qui est reprise sur les cartes de Ferraris (1771-1778), l'Atlas des Chemins vicinaux (1845) et le plan Popp (vers 1860) sur lesquels figurent également le cimetière et son mur de clôture.

De l'église Saint Géry on ne sait donc pratiquement rien avant le 16^{ème} siècle, d'où l'intérêt tout particulier d'une fouille étendue telle que celle occasionnée par les travaux de réfection de la place en 2012.

3. Les fouilles : méthodes

Afin d'appréhender au plus vite l'importance du site et le degré de conservation des vestiges, une phase d'évaluation a été réalisée.

Après avoir tracé au sol l'emplacement de l'église en se basant sur le plan de Coulon, l'équipe archéologique a procédé à l'ouverture d'une série de sondages ayant pour objectif de repérer les fondations du bâtiment mais aussi de préciser l'étendue du cimetière paroissial et la profondeur d'enfouissement des vestiges. La couverture en tarmac a ainsi été découpée, concassée puis évacuée

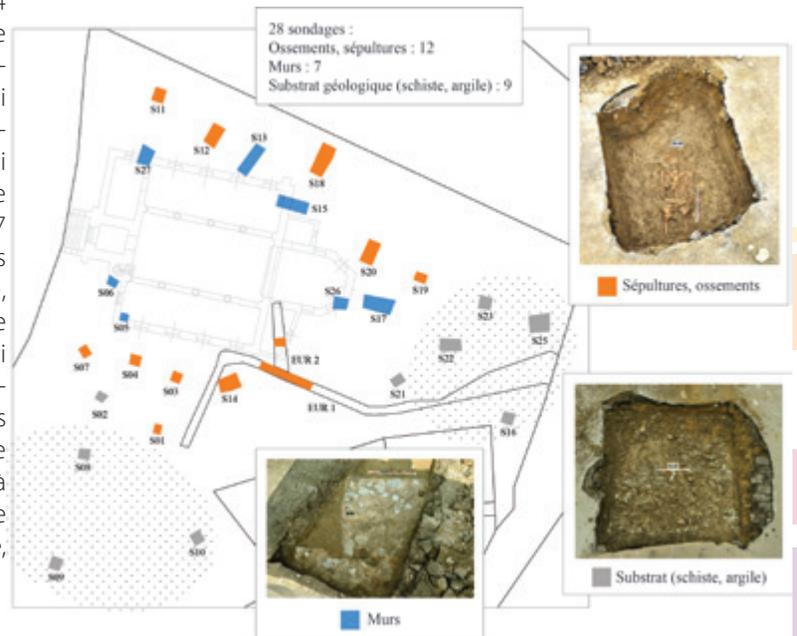


Fig. 1. Plan de répartition des sondages archéologiques sur la Grand Place et par rapport au plan de Coulon (1865) et résultats.

de façon mécanique sur 28 emplacements de 1 à 2 m² disposés autour et sur l'emplacement supposé de l'église, de façon à couvrir l'entièreté de la place (fig. 1). L'opération qui a duré une semaine a pleinement rempli ses objectifs. Elle a confirmé l'exactitude des plans de Coulon et permis de cerner l'étendue du cimetière paroissial, évaluée à plusieurs centaines d'inhumations. La profondeur d'enfouissement des vestiges a également pu être mesurée : elle est comprise entre 20 et 60 cm de profondeur sous la surface du parking, soit dans bien des cas juste sous le tarmac. Les sondages ont aussi contribué à isoler deux zones apparemment vierges de vestiges dans le bas de la place.

Au vu de ces résultats, une fouille extensive a été décidée avec, comme objectif principal, de reconstituer et dater les différents états de l'église entre son origine et sa destruction en 1865 d'une part, et de les mettre en relation avec l'évolution du cimetière paroissial d'autre part. Eu égard au temps imparti pour effectuer ces fouilles – deux mois environ alors qu'un an au moins aurait été nécessaire – il a fallu faire des choix drastiques, notamment en ce qui concerne la fouille du cimetière qui n'a pu se faire que de façon très partielle. En outre, durant le dernier mois, la fouille s'est poursuivie alors que les travaux avaient déjà commencé, de sorte qu'il a fallu combiner

(1) Archéologues, SPW-DGO4-Service de l'Archéologie-Direction du Brabant.

(2) ASBL « Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie ».

les exigences d'une fouille scientifique avec celles d'un chantier de construction qui ne pouvait en aucun cas être retardé. Grâce à la bonne volonté et à la bonne entente qui ont prévalu durant tout le chantier entre les autorités communales, l'entrepreneur Eurovia et les archéologues, cette délicate combinaison a été possible.

4. Les fouilles : résultats

Le cimetière



Fig. 2. L'équipe archéologique au travail sur des inhumations.

D'une manière générale, étant donné le temps d'utilisation du lieu, l'agencement des sépultures est extrêmement complexe, les recoupes et les chevauchements étant très nombreux (fig. 3).



Fig. 3. Les squelettes sont nombreux et leur agencement est complexe avec de nombreux chevauchements entre les différentes sépultures.

Excepté deux bagues et quelques épingles, aucun objet n'a été trouvé en association avec les corps, ce qui, par ailleurs, est un cas de figure classique pour la période médiévale. Les premières

observations permettent de conclure à la présence d'inhumations d'individus de tous âges et de tous sexes, en pleine terre, avec ou sans linceul, et en cercueils, dont les clous et quelques éléments de bois ont pu être observés.

L'église



Fig. 4. De nombreux murs ont été mis au jour.

De nombreux murs et des fondations ont été mis au jour (fig. 4), vestiges des états de construction de l'église à travers les siècles. La compréhension de l'agencement des éléments architecturaux et la restitution de la chronologie suivant laquelle ils ont été peu à peu construits et modifiés est un exercice assez complexe. Plusieurs éléments permettent cependant, dès la phase de terrain, de se faire une idée de la succession des événements. Dans certains cas, les joints entre différents murs, appelés « coutures » dans le jargon archéologique et qui signalent souvent des phases de construction distinctes, sont bien visibles en plan. Il est souvent nécessaire de pratiquer des sondages en profondeur aux endroits qui posent question, la vue des murs en élévation permettant dans la plupart des cas de trancher entre une continuité et une discontinuité de la maçonnerie. L'aspect des différents mortiers est également pris en compte, les recettes de mortier ayant parfois varié au cours du temps.

À ce jour, une restitution des phases de construction peut être proposée (fig. 5 à 8) mais, en l'absence d'une étude approfondie des documents de fouille et des résultats des analyses de laboratoire-datings C 14 notamment -, elle doit être considérée comme une simple hypothèse de travail.

La première phase de construction observée (fig. 5) concernerait



Fig. 5. Église Saint-Géry, 1ère phase de construction (date indéterminée).

une église mono-nef de plan rectangulaire dotée d'un cœur de forme similaire. Cette phase, que nous ne sommes pas en mesure de dater pour l'instant, ne comprend

pas en mesure de dater pour l'instant, ne comprend

[6] Rebecq à la UNE



Fig. 6. Eglise Saint-Géry, 2ème phase de construction (date indéterminée).

qui conserve toutefois son plan rectangulaire. La tour avant, de forme carrée, et la petite tourelle d'angle arrondie en seraient contemporaines ; leur datation demeure elle aussi inconnue. Durant la phase

III (fig. 7), qui correspond grosso-modo au plan de Coulon, l'église est à nouveau élargie par l'ajout de bas-côtés; la voûte de la nef centrale est probablement surélevée et



Fig. 7. Eglise Saint-Géry, 3ème phase de construction (16ème siècle).

soutenue par des piliers. Le chœur est agrandi ; son chevet comporte à présent trois pans. Des fonds baptismaux sont également aménagés à l'avant de l'église, dans le coin nord-ouest. Ces travaux datent probablement du 16ème siècle. On sait par ailleurs que l'église a été



Fig. 8. Eglise Saint-Géry, 4ème phase de construction (18ème siècle).

remaniée une dernière fois au 18ème siècle (phase IV ; fig. 8), époque probable de l'adjonction des contreforts soutenant le mur nord et de la petite sacristie qui

occupe le

coincé formé par le chœur et le bas côté nord de l'église. Signalons cependant que les contreforts ne figurent pas sur les relevés de Coulon, soit qu'ils datent d'une autre période, soit qu'ils aient été détruits pour une raison inconnue avant que Coulon ne relève les élévations. Il est en effet très peu probable que l'architecte les ait oubliés au moment d'effectuer ses relevés.

Les structures liées à la métallurgie

Signalons quelques découvertes particulièrement intéressantes, parmi lesquelles les vestiges de l'atelier de fabrication d'une cloche, comprenant un four et le moule dans lequel le métal en fusion a été versé pour former l'instrument (fig. 9). Ce type d'installation est connu, mais il est rare qu'il soit aussi bien conservé.

Plus exceptionnel encore est le moule d'un objet métallique en forme de croix (fig. 10), découvert à l'extérieur de l'église au sud. Le type d'objet coulé reste indéterminé, mais on songe notamment à des éléments de renfort de la maçonnerie tels qu'ils apparaissent sur le relevé de Coulon ou la croix ornant le sommet de la tour d'entrée.

Enfin, un dépôt d'encensoirs (fig. 11), particulièrement riche puisqu'il contenait neuf vases pour la plupart complets, a été mis au jour au milieu de la nef. Il s'agit de pichets usuels percés de quelques trous. Ils sont remplis de charbon de bois et la surface interne porte



Fig. 9. Moule de la cloche.



Fig. 10. Moule d'un objet en forme de croix.

à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, est déjà en

des traces d'une matière noire et visqueuse, probablement des résidus d'encens. Il est important de noter que ces vases datent du 12ème ou du 13ème siècle ; il est possible qu'ils aient été utilisés lors de l'inauguration de l'église de la phase I ou II.

5. Perspectives

En plus d'une étude approfondie de tous les relevés, photos, plans et coupes enregistrés durant les fouilles, de nombreuses analyses devront maintenant être effectuées sur le matériel archéologique recueilli. L'étude anthropologique des ossements, réalisée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, est déjà en



Fig. 11. Le dépôt d'encensoirs (12ème siècle).

cours sur une trentaine d'individus. Il s'agit, dans un premier temps de reconstituer le sexe, l'âge et la stature des défunts, de même que leur état sanitaire. Des datations C14 seront réalisées sur ces ossements, en particulier ceux qui étaient en contact avec les éléments d'architecture, afin de préciser la datation des phases de construction. Des analyses paléomagnétiques sont également en cours à l'Institut de Physique du Globe (IRM, Dourbes, Belgique) sur les structures liées à la métallurgie afin de les dater et connaître les températures atteintes. Parallèlement, des analyses paléoenvironnementales seront lancées sur les sédiments ainsi que les charbons de bois prélevés sur le site et dans les encensoirs et une analyse spectrométrique sera effectuée sur les résidus conservés dans les encensoirs afin d'en déterminer la nature exacte.

En conclusion, l'intervention permettra de proposer une reconstitution de l'histoire de l'église Saint-Géry depuis son origine jusqu'à

aujourd'hui sur une base scientifique, c'est-à-dire prenant en compte à la fois les éléments matériels recueillis en fouille et ceux issus du travail post-fouille qui débute.

Remerciements

Il nous reste à exprimer notre gratitude à l'égard de toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces fouilles. Nous avons déjà évoqué l'esprit de collaboration et d'entente dont l'équipe archéologique a pu bénéficier grâce aux autorités communales et à l'entrepreneur Eurovia : qu'ils en soient ici sincèrement remerciés, Nous adressons un merci plus que mérité aux opérateurs des Directions extérieures du Brabant wallon et du Hainaut pour la qualité du travail fourni dans des conditions climatiques parfois difficiles et sans jamais se départir de leur bonne humeur, Quant à la population de Rebecq, elle mérite elle aussi une mention toute particulière pour sa curiosité et ses encouragements répétés à notre égard, c'est promis, nous reviendrons !

Bibliographie

DENYS R. & DELPORTE L., 1997. Un grand chantier du XIXe siècle : La construction de la nouvelle église Saint-Géry à Rebecq, Dossiers du CHIREL Rebecq-Tubize, 3, 53 p.
TARLIER J. & WAUTERS A., 1862. La Belgique ancienne et moderne. Géographie et Histoire des Communes belges. Province de Brabant, XCanton de Nivelles, article Rebecq, Bruxelles, A. Decq., p. 173.

Cette année, c'est **la médiathèque** qui vous invite...

Le calendrier 2012-2013 est à marquer d'une pierre blanche : la Médiathèque inaugure sa première saison !

Durant toute cette période, vous serez invités à divers événements (expos, concerts, conférences, tables d'écoute, sélections, etc...) autour de six thématiques.

En ouverture : Beat Bang.

Beat Bang, c'est l'histoire des musiques électroniques de 1988 à 2012, depuis la techno industrielle, les esthétiques avant-gardistes jusqu'à celles du dance floor. Cette histoire prend la forme d'une appli ludique

qui invite à la découverte de ces musiques grâce à 500 disques de référence accompagnés d'articles, extraits audio, portraits, sélections.



La suite du parcours est tout aussi fascinante : parcours au sein d'un brouillard à couper au couteau, petit stage chez les fous, course dans le musée, voyage dans le labyrinthe des séries et découverte d'instruments insolites.

En bonus : rencontres festives avec les groupes du label Matamore à l'occasion de son 10ème anniversaire, et projections du film « A L'œuvre » que Maxime Coton a consacré à l'esprit vivifiant qui règne dans les médiathèques.

Vous souhaitez d'autres informations ?
Rendez-vous dans le bus de la Médiathèque !
 Il stationne à Rebecq
 Rue du Pont (ancienne gare)
 chaque vendredi de 14h30 à 15h30
 ou par téléphone au 02 385 08 49 - le mardi de 10h00 à 16h00
 ou e-mail : discobus3@lamediatheque.be
 ou visitez le site www.lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale

Mérites sportifs et culturels ■

Le 14 septembre, la Commune de Rebecq mettait à l'honneur ses artistes et ses sportifs.

Mérite culturel

Léo RAÛ est une entreprise familiale à caractère récréatif. Son activité principale est la création d'histoires pour la jeunesse. Ses deux actionnaires sont Rascal et son fils, **Lucas NOTTET**. On ne présente plus Rascal, un auteur jeunesse connu et reconnu, qui a reçu notamment le Grand prix triennal en littérature de Jeunesse de la Communauté française. Et aujourd'hui, son fils Lucas suit ses traces. Enfant, Lucas aimait inventer des histoires qui mettaient en scène une foule de héros dessinés en bulles et en cases par son frère Marius. Comme vous le voyez, chez les Nottet, tout est affaire de famille ! « Nos amies les bêtes » est le premier album signé « Léo RAÛ ». Fin 2011, Lucas a reçu une bourse de la Communauté française, la bourse de découverte en littérature de jeunesse pour le projet « Le Bois des roses » par la Communauté Française.

La **COMPAGNIE POUR KWAPA** développe des spectacles dans des secteurs très diversifiés : musique, spectacle jeune public, théâtre de rue, spectacles pour adultes. Créée en 2007, par Isabelle Baivier, une Rebecquoise, la compagnie soutient et propose différents spectacles : « Blanche Blonde » un duo clownesque de théâtre de rue, « Les Sapés Sapins sortent du bois » un spectacle déambulatoire, « Mosaïk » un spectacle créé en 2012 qui s'adresse aux tout petits dès 18 mois. La compagnie propose aussi, aux écoles et aux associations culturelles des formations de théâtre, improvisation, clowns... aux enfants, ados et adultes amateurs. Notre Centre culturel accueille la création de leur spectacle, cela signifie que la compagnie répète dans nos murs et « teste » gratuitement son spectacle dans nos écoles ou nos crèches. En 2012, la Compagnie Pour Kwapa a reçu une subvention de la Communauté française pour l'aide à la création du spectacle «Mosaïk».



Le mérite culturel est revenu à **Aude VAN DE VELDE**. Cette musicienne quenastoise a suivi des études de flûte au Conservatoire de Bruxelles et en parallèle des études de contrebasse. Elle a fondé l'Orchestre du XXIème siècle en 2010. Au départ, le but était de créer à Bruxelles un Concert de Nouvel An dans la plus pure tradition du concert du 1er janvier à Vienne. Cet orchestre a comme objectif la diffusion d'un répertoire musical classique, mais aussi la promotion du répertoire musical contemporain belge. L'Orchestre du XXIème Siècle a participé à la création du premier concert de musique contemporaine de la société d'événement classique Aude-Musique sous le label : Les Classiques du XXIème Siècle.

Il est composé d'une quarantaine de musiciens issus des meilleurs académies et conservatoires du royaume. La formation est à géométrie variable, de manière à pouvoir répondre à toutes les sollicitations : orchestre de chambre, duo, trio...). Le Centre Culturel accueille Aude Van de Velde et ses musiciens pour des répétitions dans notre belle Salle Communale.

Mérite sportif

Le ju-jutsu n'est pas un sport très médiatisé. Pourtant, comme tous les arts martiaux, c'est aussi une école de vie, qui apprend la maîtrise de soi, l'altruisme, l'effort et le respect. Rebecq dispose d'un club de ju-jutsu de qualité, qui compte de nombreux membres, dont **Arnaud RECOUR**, qui fréquente assidûment les cours depuis 2002 et se prépare pour l'obtention de la ceinture noire. Depuis son inscription au club, Arnaud s'est démarqué par



son personnalité humainement très riche et ses qualités sportives exceptionnelles. Sa gentillesse, son caractère discipliné, respectueux et enthousiaste, son esprit d'ouverture et d'entraide, son goût de l'effort, sa recherche constante de l'excellence et sa disponibilité pour

rendre service ont fait de lui un exemple à suivre pour les autres pratiquants du club ainsi qu'une valeur sûre et un ambassadeur remarqué du club et de notre commune lors de ses participations aux stages nationaux et internationaux.

Le jury a choisi de remettre le mérite sportif à **Justin PESESSE**, un espoir de la gymnastique. Justin a rejoint le club de gymnastique de Rebecq à l'âge de 6 ans. Dès l'âge de 8 ans, il participe aux compétitions et termine premier de sa catégorie au championnat provincial et au championnat francophone. L'année suivante, il accède directement en division 1, où il devient champion provincial puis champion francophone dans la catégorie Benjamin 1. On propose alors à Justin de rejoindre le centre de formation provincial, ce qui lui a demandé beaucoup de courage et de discipline, avec des entraînements à 7h du matin avant l'école 3 fois par semaine, ainsi que des entraînements en soirée après ses devoirs. Mais les résultats suivent et Justin se qualifie pour le championnat de Belgique où il termine 6ème et 1er francophone. On lui propose alors d'intégrer le Centre de Haut Niveau Fédéral de Mons. Il s'agit d'un internat, où les jeunes gens logent du dimanche après-midi au vendredi soir. Ils doivent gérer une scolarité normale et 24 heures de gymnastique par semaine. Cette année, Justin a très bien géré tout cela, il a terminé son année scolaire avec 90 % et a obtenu la 1ère place au championnat provincial ainsi qu'au championnat francophone. Il s'est qualifié pour le championnat de Belgique où il a obtenu la 5ème place, 1er francophone. Récemment il s'est entraîné au Portugal avec l'équipe nationale ou à Monaco.

Bravo !

La petite **Younmi NOVO** est âgée de 11 ans à peine mais elle a déjà obtenu de très beaux résultats en karaté. Elle est élève au Karaté club de Rebecq depuis septembre 2009. C'est avec ce club qu'elle réalise ses compétitions. Durant la saison 2011-2012, Younmi a participé à de 9 compétitions et obtenu... tenez-vous bien... 9 podiums ! 1ère place en kata à la coupe Milon au Luxembourg, à Bouge, aux Pays-Bas, à Ransart, à Mont-sur-Marchienne, à l'international de Kayl Luxembourg, 3ème à Namur et à l'Open de Belgique. Et surtout, elle a terminé Championne de Belgique Kata à Namur pour la deuxième année consécutive ! Younmi est très jeune mais elle s'investit énormément dans son sport. Elle s'entraîne quotidiennement. A chacune de ses prestations, elle a fait parler d'elle, non seulement par ses résultats, mais aussi par la qualité de son travail et sa sportivité.



[10] Rebecq à la UNE

De nombreux clubs et champions ont reçu les félicitations du jury pour leurs victoires :

Tennis :

Le **Tennisland** de Rebecq :

- **Comité organisateur du LADIES TROPHY** : cette année pour la 1ère un tournoi doté de 25.000 \$! Qui ne connaît pas le Ladies Trophy de Rebecq ? Ce tournoi réservé aux jeunes espoirs féminins du tennis mondial permet l'attribution de points WTA. Il a vu passer notamment Kim Clijsters, Justine Henin, Anna Kournikova et Amélie Mauresmo au début de leur carrière. Cette année, le tournoi a été remporté par Kirsten Flipkens, membre de notre équipe nationale !
- **Dames Div 4 Régionale** : Fabienne Marcourt, Noémie Remacle, Emilie Gaspar, Sophie Buchet et Jodie Boucher : championnes du Hainaut
- **Dames 40 ans Div 2 Régionale** : Catehrine Behague, Katharina Pohl , Nathalie Ledeck, Nathalie Lhote et Dominique Denuit : championnes du Hainaut
- **Dames 40 ans Div 3 Régionale** : Anne Saulmont, Christine Marcelis, Véronique Couteaux, Martine De Noose, Agnès Fontaine, Elisabeth Van Muylder : championnes du Hainaut
- **Messieurs 45 ans Div 4 Régionale** : Alfredo Cerqueira, Eric Heymans, Freddy Leloup, François Hoton, Théo De Bisschop, Gilbert Brancart : champions du Hainaut
- **Messieurs div 4 Régionale** : Thierry Halin, Quentin Février, Renaud Cougnioul, Olivier hachez, Benoit Beckx, Thibaut Demarneffe, Fabian Vandermosten : champions du Hainaut
- **Esteban LEMAN** : en finale du championnat du Hainaut moins de 12 ans
- **Tom WAGEMANS** : un Rebecquois mais qui pratique le tennis à Enghien, champion du Hainaut avec son équipe en régional 2. Classé B-15

Judo :

Le Judoclub de Rebecq :

- **Equipe Senior** : Loïc DEVROUX, Cassiel VAN SLIJEPE, Antonino MILIOTO, Guillaume DELVAL, Marc LIBERT, Kenny LIBERT, Jason BUNGENEERS, Steven HAZEE : 3ème place en division 3 nationale. Il est à noter que Kenny Libert, vice-champion régional, réalise également une 3ème place au Championnat de Belgique
- **Charly BEECKMAN** : Champion de Brabant, 2ème place au Championnat Régional, 3ème place au Championnat de Belgique
- **Clément ROGGEN** : 3ème au Championnat de Brabant

Mini foot

- **Ajax Rebecq 2** est vice-championne de 3ème provinciale et demi-finaliste de la Coupe du Brabant
- **Ajax vétérans**, pour sa première année d'existence, est championne de 3ème division et monte en 2ème division
- **MJ Rebecq** est champion de P4 et monte en P3

Foot

- **RUS Rebecquoise** : gagne le tour final P2 et monte donc en P1



Sport Automobile

- **Jacques NANIOT**: Champion de Belgique en Belgian Racing Car circuit catégorie Tourisme Challenger

Mérite wallon



Le mérite wallon est attribué exaecquo au club de marche **LA GODASSE** et au **PHOTO CLUB** Rebecquois.

Mise à l'honneur

La soirée a également permis de mettre à l'honneur **Ghislain SAUSSEZ**, un citoyen rebecquois qui a énormément œuvré dans les domaines sportif et culturel dans notre commune et ce durant toute sa carrière : tour à tour Président du Basket club, tailleur de pierre, facteur, organisateur d'expositions, mémoire vivante de la marine, musicien au sein des Vaillants tyroliens...



La régie technique travaille pour vous ■



Entretien des cimetières
et fleurissement des
tombes des anciens
combattants



Création d'annexes au monument
commémoratif du Caporal Trésignies à Bierghes



Création d'une
rambarde le long de
la Grand Place

Un sapin international ■

La Petite Bleue participe au projet « *European Christmas Tree Decoration Exchange 2012* », une façon originale d'ouvrir notre école sur l'Europe.

Tous les enfants se mobilisent et, avec l'aide de leurs professeurs, réalisent des boules de Noël qui seront envoyées dans 26 pays participants dont l'Italie, l'Autriche, Malte, la Pologne...

Nous recevrons en retour des décorations de 26 écoles européennes.

Nous vous invitons à venir découvrir notre sapin international **le mardi 18 décembre à partir de 15h** lors de notre marché de Noël. Vous pourrez partager un moment chaleureux, découvrir d'autres réalisations des élèves et déguster le traditionnel « cougnou » ainsi que des biscuits réalisés par les enfants.

L'équipe de la Petite Ecole Bleue, Cité Germinal, 18A à Quenast

European
Christmas Tree
Decoration



EXCHANGE

Dernières minutes

Pour les pensionnés...

L'Administration Communale organisera les traditionnels « Goûters des pensionnés », les 10 et 11 janvier 2013. Un ramassage en autocar sera mis en place dans toute la commune. Vous recevrez toutes les informations via un courrier toutes-boîtes.

Pour les jubilaires...

L'Administration Communale fêtera ses jubilaires le samedi 15 décembre.

Atelier parent-enfant

Dans les locaux de la consultation ONE, est organisé tous les mercredis de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires, un atelier parent-enfant. Cet atelier s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte : maman, papa, mamy, papy ou marraine...afin de s'amuser dans un espace sécurisé. Les adultes peuvent prendre le temps de jouer, discuter, sortie de la maison ou du quotidien, rencontrer d'autres parents. Cet espace se veut convivial. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Geneviève Rommes au 0499/99.77.15.

Atelier informatique pour les aînés

Le Conseil Consultatif des Aînés (CCA) vous informe que son atelier « Accès libre à Internet pour les Aînés » est disponible depuis le 20 novembre 2012. Il est accessible tous les mardis (non fériés) de 9h30 à 11h30, à la Maison de Retraite et de Soins (MRS) de REBECQ. Infos: 0478/79.32.90.»

Think Pink – collecte de cartouches

L'asbl Think-Pink soutient et organise des actions dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein en Belgique. L'une d'elles consiste à collecter et recycler des vieux GSM et des cartouches d'encre vides. Pour chaque objet récupéré l'asbl reçoit une petite indemnisation. Vous trouverez des boîtes de collecte au service Accueil de la Commune. Ensemble, nous pouvons donc faire à la fois un geste pour l'environnement et soutenir la lutte contre le cancer du sein !

Lumiweb Ores

Trois possibilités de signaler une panne d'éclairage public à ORES :

- Via l'Internet : vous pouvez signaler un luminaire défectueux grâce à la base de données informatisée « Lumiweb » sur www.ores.net
- Via le numéro de dépannage 078/78.78.00 : directement en contact avec les opérateurs d'ORES si vous souhaitez signaler une panne affectant toute une rue ou présentant un danger pour la circulation routière.
- Via l'administration communale : la Commune possède également l'application informatique « Lumiweb », permettant de signaler un point d'éclairage public défectueux. N'hésitez pas à contacter le service accueil au 067/63.49.20.

Chaque luminaire est identifié au moyen d'une plaquette portant un numéro (ex : 421/01508) qu'il faudra communiquer à votre intervenant. Pour de plus amples informations, le service Accueil de la Commune reste à votre disposition au 067/63.49.20

Lire et écrire BW

L'asbl Lire et écrire agit pour le droit à l'alphabétisation pour tous. Elle propose des formations intensives, de l'alphabétisation et de la remise à niveau, du français oral pour non-francophones, des connaissances de base en français, calcul et culture générale... En journée ou en soirée, les formations sont gratuites et les inscriptions possibles en cours d'année.

Infos : Lire et Ecrire Tubize – rue de Nivelles 13 – 1480 Tubize
– 02/355.95.20

Co-accueil immersion néerlandais Minous Kat's

Un nouveau milieu d'accueil s'ouvrira à Quenast début 2013. Audrey et Stéphanie, deux puéricultrices qualifiées, ont décidé de mettre leur savoir-faire en commun pour proposer un accueil de qualité et offrir un cadre cocooning à vos bambins. Les Minous Kat's vous accueilleront les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h (mais possibilité d'horaire flexible). Capacité d'accueil : 10 enfants.

Infos : Les Minous Kat's, rue de la Station 33, 1430 QUENAST
– 0479/84.00.30 ou 02/428.44.42 – minouskats@gmail.com

Les Minous Kat's

Co - Accueil Immersion Néerlandais

Audrey et Stéphanie, deux puéricultrices qualifiées, ont décidé de mettre en commun leur savoir-faire afin de proposer un accueil de qualité et offrir un cadre cocooning à vos bambins ...

Les Minous Kat's vous accueillent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h (possibilité d'horaire à la carte)
Ouverture début 2013
Capacité d'accueil : 10 enfants

Rue de la Station, 33
1430 Quenast (Rebecq)
A 3 min. de la sortie autoroute (E429)
0479/84.00.30 02/428.44.42
minouskats@gmail.com

L'hiver arrive...

Nous vous rappelons que chaque particulier est tenu de déga-ger son trottoir, notamment en hiver lorsque le gel ou la neige le rendent dangereux. Ayons une pensée pour nos facteurs !

Belmed – Plate-forme pour le règlement extrajudiciaire en ligne des litiges de consommation.

« Malgré l'envoi de preuves de paiement, mon fournisseur d'électricité m'adresse une mise en demeure pour défaut de paiement » ou encore « L'hôtel où j'ai passé mes vacances est à 2 kilomètres de la plage alors que le catalogue de l'agence mentionne avec vue sur mer ». Voici deux exemples de problèmes auxquels vous pouvez être confronté en tant que consommateur.

Pour aider ces consommateurs lésés, le SPF Economie a mis en place la plate-forme « Belmed » permettant de régler en ligne ce genre de litige en faisant appel à un médiateur indépendant et éviter ainsi les méandres des procédures judiciaires. Certaines conditions d'accès sont requises : avoir 18 ans, avoir essayé de

trouver une solution au litige, ne pas avoir introduit l'affaire au tribunal... La consultation de la plate-forme est gratuite et le coût éventuel de la médiation dépend de l'instance de médiation concernée. Quoiqu'il en soit, la médiation est moins coûteuse qu'un procès. Pour plus d'informations, surfez sur www.belmed.fgov.be, prenez contact via l'adresse mail belmed@economie.fgov.be ou encore via le numéro vert 0800/120.33

Deux nouveaux subsides

Deux nouveaux subsides viennent d'être octroyés à la Commune de Rebecq pour des projets d'aménagement :

- un subside de 9.283,51 € octroyé par la Province du Brabant wallon pour la création de la Plaine de jeux à Quenast, ce qui permettra d'encore améliorer ce nouvel espace très apprécié des citoyens ;
- un subside de 9.000 € octroyé par la région wallonne pour la création de 16 cellules de columbariums dans les cimetières de Rebecq et Bierghes, placés dans les chapelles en brique qui seront également rénovées pour l'occasion ;

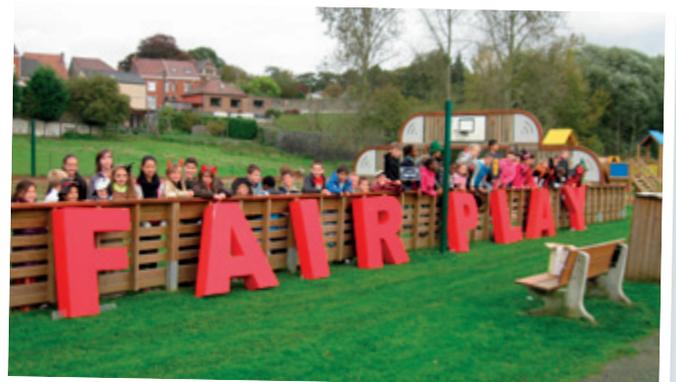
La Plaine du Fair Play



Une inauguration, des valeurs

Profitant de l'inauguration de sa nouvelle plaine de jeux, la commune de Rebecq accroît son engagement en faveur des valeurs de fair-play et de respect. Après avoir accueilli en septembre 2011 la grande exposition photos du Panathlon Wallonie-Bruxelles « L'Esprit du Sport », lors de laquelle une fresque illustrant le Respect et la Citoyenneté fut inaugurée, les autorités communales de Rebecq font un pas supplémentaire dans leur engagement en faveur d'un sport, et d'une société, plus éthique et plus fair-play. La « Plaine du Fair-Play » a en effet inaugurée, sur la prairie située le long de la Senne à Quenast, en même temps que la nouvelle plaine de jeux communale, en présence des enfants de l'école communale de Quenast « Les Petits Pas » et de Max Marseille, ancien boxeur ayant participé aux Jeux Olympiques de Helsinki

de 1952, et administrateur du Panathlon Wallonie-Bruxelles. Cette inauguration a concrétisé la large diffusion de ces Valeurs citoyennes défendues par l'association et l'ensemble de ses membres, dont fait partie la commune de Rebecq. La « Plaine du Fair-Play » de Rebecq, une nouvelle étape fair-play en Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, quel endroit plus approprié qu'une plaine de jeux communale, lieu de croisement, de rencontre et de rassemblement des plus jeunes et de leurs parents, pour diffuser au mieux ces Valeurs éthiques et sociétales qui nous sont chères ? Après la « Place du Fair-Play » de Sambreville et d'Evere, les « Jardins du Fair-Play » d'Auderghem, l'« Esplanade du Fair-Play » d'Aywaille et de Tournai, ou encore la « Plage du Fair-Play » à Calais, la « Plaine du Fair-Play » de Rebecq rejoint ces nouveaux lieux qui représentent un écrin idéal pour rappeler à toutes et tous que le respect mutuel, la tolérance, l'entraide ou encore l'honnêteté font partie des comportements et états d'esprit à partager et propager aussi bien dans un environnement sportif que dans la vie de tous les jours.



Lutte contre les inondations ■

Les inondations sont de deux types : inondations par débordement de cours d'eau et inondations par ruissellement et coulées boueuses. Les deux phénomènes sont très différents et s'appréhendent de manière complémentaire. Dans les deux cas, des connaissances techniques, hydrologiques et hydrauliques

sont nécessaires pour analyser la situation et trouver les solutions les plus appropriées. En outre, pour certaines solutions, des permis et autorisations ainsi que des moyens financiers importants sont indispensables à leur mise en œuvre.

1. Inondations par débordement des cours d'eau

Un moyen de limiter les débordements des cours d'eau consiste à créer des zones de rétention ou Zones d'Immersion Temporaires (ZIT).

Réalisation d'un bassin de rétention sur la Senne entre Rebecq et Steenkerque (Braine-Le-Comte)

Suite aux inondations récurrentes observées sur la Senne, le SPW – DGO3 – Direction des Cours d'Eau Non Navigables va créer une zone d'immersion temporaire (bassin de rétention) à cheval sur les communes de Rebecq et Braine-Le-Comte. Le financement est entièrement pris en charge par le SPW - DGO4 : 1.100.000€ pour la réalisation de l'ouvrage d'art et estimation provisoire à 500.000€ pour les expropriations. D'une capacité de 205.000 m³, le bassin de rétention permettra d'écrêter les pics de crue suite à des épisodes pluvieux.

Le permis d'urbanisme concernant la création de cette zone de rétention sur la Senne a été octroyé par le 24/09/2012 et la durée estimée pour le chantier est de 120 jours ouvrables (hors intempéries).

Zones d'Immersion Temporaires (ZIT) à l'étude sur d'autres cours d'eau

A plus petite échelle, une étude a été réalisée en vue d'identifier des zones où des ZIT de petite capacité pourraient potentiellement être développées sur des petits cours d'eau.

Trois zones ont ainsi été identifiées sur Rebecq et une étude de faisabilité technique et de dimensionnement de ces zones sera réalisée.



Zone d'Immersion Temporaire à Bassilly : ZIT de la Crompe Pâture

2. Inondations dues aux ruissellements et coulées boueuses

Les coulées de boue sont dues à l'érosion des terres agricoles par de fortes pluies sur des terrains en pente. Ces phénomènes entraînent des pertes en terres fertiles pour les agriculteurs et des dégâts importants et coûteux pour les particuliers et les pouvoirs publics.

La lutte contre l'érosion des terres agricoles fait appel à des actions de conservation du sol, de maîtrise des flux d'eau et de protection des ouvrages en aval. Ces actions sont mises en œuvre au niveau de la parcelle cultivée et à des endroits précis du bassin versant. Une gestion du risque d'érosion intègre les caractéristiques du sol,



Zone d'Immersion Temporaire à Bassilly : ZIT de la Warsbeek



Photos de GISER : ravines et coulées de boue

le phénomène naturel d'érosion et la dynamique du ruissellement. A différents endroits touchés par les coulées de boue, des réunions ont été organisées afin d'entendre les demandes et les propositions des riverains face à la situation catastrophique.

La connaissance spécifique de la zone par les riverains est une source primordiale d'informations mais, parmi toutes les demandes et propositions des riverains et, sans analyse de l'ensemble du bassin versant, il est difficile de savoir quelles propositions seront réellement efficaces sans reporter le problème ailleurs et difficile de mettre des priorités dans la réalisation.

C'est pourquoi la commune a fait appel à la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol - Erosion - Ruissellement) pour venir étudier 5 zones critiques sur le terrain et faire des propositions d'aménagements. GISER a établi des recommandations pour limiter les risques de coulées de boue pour les zones suivantes : chemin Froidmont, chemin du Stoquois, voie des Cours, chemin du Croly, chemin du Chenois et sentier des Chevaux.

Parmi les aménagements proposés; zone par zone, par la cellule GISER, certains aménagements concernent la commune (voiries,

fossés), d'autres impliquent les agriculteurs ou des propriétaires privés. L'important étant de coordonner les efforts de chacun pour améliorer durablement la situation sur les zones critiques, un processus de concertation a été entamé avec les agriculteurs.

Le 20 septembre 2012, la commune a ainsi invité les agriculteurs à participer à une réunion au cours de laquelle la Cellule GISER a présenté des techniques réalisées par d'autres agriculteurs pour diminuer les problèmes de coulées boueuses. Les agriculteurs présents ont ainsi pu débattre avec les experts de GISER des avantages et inconvénients des différents aménagements possibles ainsi que de leur efficacité. Les échanges ont été très constructifs. Les agriculteurs, même si ils soulignaient certaines contraintes économiques ou techniques, montraient une réelle volonté de trouver des solutions durables.

Des rendez-vous individuels seront pris, mi-décembre, avec les agriculteurs en vue de voir, sur le terrain quels aménagements pourraient utilement être mis en place.



Photo GISER : barrage filtrant



Photo GISER : fossés



Photo GISER : bande enherbée

Peut-on placer des panneaux photovoltaïques au sol en zone agricole ? ■

Depuis le décret du 22 mai 2008 modifiant les articles 35 et 111 de CWATUPE, l'installation de panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) est **exceptionnellement admise** en zone agricole pour autant que cela ne remette pas en cause de manière irréversible la destination de la zone (Art 35 du CWATUPE).

Mais attention, cette installation doit néanmoins faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme (actes et travaux de minime importance) et répondre à certaines exigences (Art 452/34 bis du CWATUPE) :

- 1] Les panneaux doivent être posés sur ou à côté du bâtiment, de la construction ou de l'installation qu'ils alimentent directement et être situés sur le même bien immobilier (qui peut comporter plusieurs parcelles cadastrales).
- 2] Les panneaux installés au sol ne peuvent pas être visibles depuis le domaine public.
- 3] Le dispositif est destiné à un usage privé.

Etant conforme à la destination de la zone agricole, la demande de permis pour ce type d'installation ne doit pas faire l'objet d'une enquête publique mais, par contre, l'avis de la DG Agriculture du SPW sera systématiquement demandé avant de prendre une décision.



Activités du PCDN - année 2012

Mars : Animation dans les écoles sur les parades et chants d'oiseaux



Exposition au Petit Moulin



Exercice d'écoute des chants d'oiseaux en extérieur

Août : Nuit de la Chauve-souris



Septembre : Balade nature à vélo



Présentation des étangs communaux



Arrêt auprès d'un arbre remarquable

Avril : Fête de l'ortie



Fabrication de nichoirs à insectes



Cuisine des plantes sauvages



Démonstration de compostage



Réparation improvisée



Démonstration d'apiculture

Octobre : Journée de la Pomme



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le PCDN est en pleine organisation de la Journée de l'Arbre du 24 novembre. Nous espérons que le programme que nous vous avons concocté vous aura plu !

A venir : Vente de nichoirs à l'occasion du marché de Noël Au Grand Moulin d'Arenberg

Samedi 8 décembre (de 13h à 20h) Dimanche 9 décembre (de 11h à 18h)

Outre les désormais traditionnels nichoirs à oiseaux et nichoirs spécifiques à l'installation des insectes mis en vente lors du marché de Noël, le PCDN vous propose cette année des nichoirs et mangeoires pour petits mammifères (écureuils, chauves-souris, lérots...). Il y aura également une très belle gamme de nichoirs en bois de pin ou sapin Douglas, bois local de grande résistance à la pluie, d'une épaisseur de 2,2 cm pour les oiseaux proposés par l'asbl Cercles des Naturalistes de Belgique. Les habitants de Rebecq pourront acquérir tous ces gîtes à moindre prix grâce à l'intervention de la commune dans leur prix d'acquisition. Les personnes extérieures à la commune pourront, elles, obtenir les nichoirs à prix coûtant. Les articles seront disponibles dans la limite des stocks. Permanence des membres bénévoles du PCDN.



Mangeoire pour écureuils



Gîte à chauve-souris



Armoire à abeilles et coccinelles



Nichoirs Jamaïca



Nichoirs à oiseaux type boîte aux lettres

Rebecq en fleurs

Comme chaque année, le Concours «Rebecq en fleurs» organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardins fleuris

- 1] BRAN Claude, Chemin du Chenois 6
- 2] DURIEUX Ghislaine, Drève du Bois des Moines 15
- 3] GREGOIRE Thierry, Rue des Cendres 36

Mention spéciale Coup de Cœur :

Ecole Communale Ruelle Al Tache

Catégorie Façades fleuries

- 1] CORFERS Yves, Rue Crollies 54
- 2] TRESNIE Simone, Chemin de la Chaussée 52
- 3] MACHIELS Marcel, Place de Wisbecq 14
- 4] VASTESAEGER Yves, Avenue des Rokètes 14
- 5] DETRIE Daniel, Avenue des Rokètes 20

Catégorie Façades et Jardins fleuris

- 1] BRASSART Philippe, Drève du Bois des Moines 19
- 2] FIXELLES Paul, Chemin de Wisbecq 10
- 3] DELCORDE Yvon, Chemin du Flamand 33
- 4] HOUBART Christine, Rue des Etangs 25
- 5] PAQUOT Pierre, Chemin du Croly 62

Catégorie « Jardin au naturel »

- 1] VANDEZANDE Valérie, Rue Duc d'Arenberg 29
- 2] MAES Flore, Rue Haute 60
- 3] HELLEPUTTE Laurence, rue Haute 10

Photos : Luc TYTENS

Mobilité

Printemps de la Mobilité 2012-2013 : la candidature de l'école « Les Petits Pas » et de la commune a été retenue pour le projet « L'École au bout du pied »

Il s'agit d'un projet de mobilité piétonne. Le but est de permettre à un maximum d'enfants de se rendre à pied à l'école, grâce à la mise en place d'itinéraires adaptés et sécurisés.

Les différentes étapes du projet ont pour but de sensibiliser les élèves à la mobilité en général, examiner les lieux d'habitation des élèves et leurs modes de déplacement vers l'école, définir les itinéraires les plus adaptés pour rejoindre l'école à pied, voir des zones de déposer-minute, permettre aux élèves d'aller à la rencontre de la commune pour présenter leur projet, apprendre aux élèves à se déplacer à pied en rue en tenant compte des dangers de la circulation et des règles de sécurité routière et promouvoir les itinéraires au sein de l'école et

de la commune.

Appel à projet mobilité de la Province du Brabant Wallon – octroi de la subvention pour le développement du stationnement vélo sur la commune de Rebecq

Le Collège provincial a décidé d'octroyer une subvention d'un montant de 9305,31€ pour le développement du stationnement pour vélos dans la commune. Au total ce sont plus de 50 emplacements qui seront installés, avec, d'une part, du stationnement de courte durée sur l'espace public à Rebecq Rognon, Rebecq Centre, Quenast, Wisbecq, Bierghes et, d'autre part, du stationnement de courte et longue durée aux abords du futur centre administratif.



Etat civil

Ils sont arrivés

En juillet (suite)

Marco BALDANZA, né le 27 juillet, chez Alicia Di Natale et Joël Baldanza

En août,



Lyssia GIANNONE, née le 2 août, chez Laurence Crauwels et Salvatore Giannone

Mina RAMPELBERG, née le 6 août, chez Liese De Vits et Tim Rampelberg

Eneo DI FIORE, né le 8 août, chez Laure-Anne Hendrickx et Massimo Di Fiore

Alexandre VANDEKERKHOF, né le 10 août, chez Caroline Bernard et Denis Vandekerkhof



Yasmine MRANI, née le 11 août, chez Virginie Rennotte et Driss Mrani

Raphaël VISEUR, né le 14 août, chez Barbara Leclercq et Nicolas Viseur

Nolan DUBOIS, né le 22 août, chez Nancy Vandenbrande et Jonathan Dubois

Rayan TRABELSI, né le 22 août, chez Chahnez Tounsi et Imed Trabelsi



Solan MOORS né le 23 août, chez Sophie de Munck et Jean Moors

Emilien LELEUX, né le 24 août, chez Barbara Galez et Laurent Leleux

Finn DEBRAEKELEER, né le 28 août, chez Nathalie Scheeck et Wim Debraekeleer

Sabah TEKIN, née le 29 août, chez Naïma Ahdach et Mevlüt Tekin

En septembre,

Meysa BOUKHRIS, née le 3 septembre, chez Youssa Asselman et Mohammed Boukhris

Saoirse BUSCARLET (prénom gaélique qui se prononce Sircha), née le 6 septembre, chez Jamy Downs et Jonathan Buscarlet

Maxime JULIEN, né le 12 septembre, chez Aurélie Borgniet et Sébastien Julien

Samuel COLLEE, né le 17 septembre, chez Alexandra Penet-Heremans et Pierre Collée

Noah SIMAR, né le 18 septembre, chez Mélissa Durieux et Vivian Simar

Alicia DEGEEF, née le 18 septembre, chez Cindy Francotte et Cédric Degreef
Montazar EL LAKKIS, né le 18 septembre, chez Hawraa Farhat et Medhi El Lakkis

Odalric BERCKMANS, né le 18 septembre, chez Nancy Vermeulen et Xavier Berckmans

Orela DRESHAJ, née le 19 septembre, chez Lumnije Brahimaj et Naser Dreshaj
Ethan MASSART-DE VULDER, né le 21 septembre, chez Isabella Bonaffini et Stéphane

Emilie PARAS, née le 21 septembre, chez Géraldine Strulens et Eric Paras



Yassin BENRAIS, né le 24 septembre, chez Magali Flament et Ahmed Benrais



Selena VECCHIONE, née le 24 septembre, chez Leatzia Leggieri et Bruno Vecchione

Luna VAN STICHEL, née le 25 septembre, chez Anne Vogeleeer et Christian Van Stichel

Loïse WAUTS, née le 27 septembre, chez Kathleen Cattoor et Sebastiaan Wauts

Riley WYNS, né le 28 septembre, chez Jessica Pêtre et Thibault WYNS



Emma NZABANDORA, née le 28 septembre, chez Claudine Uwizeyimana et Eric Nzabandora

En octobre,

Fanchon DEBOECK, née le 3 octobre, chez Marie Brisart et Gaël Deboeck

Fabio VYNCKE, né le 8 octobre, chez Stéphanie Vyncke et Filippo Di Gloria

Arthur MICHOT, né le 14 octobre, chez Chloé Fobe et Nicolas Michot



Zoé COOREMANS, née le 16 octobre, chez Tatiana Vankerckhoven et François Cooremans



Alessandro VERVONDEL, né le 22 octobre, chez Annick De Vuyst et David Vervondel

Leana DE LUCA, née le 30 octobre, chez Vittoria Morano et Maurizio De Luca
Lysi BETTE, née le 30 octobre, chez Joanna Jacobs et Geoffroy Bette

Ils se sont mariés

En août,

- Le 4, Nathalie Decoo et Frédéric Domino
- Le 11, Dominique Vandewalle et Eric Karels
- Le 11, Françoise Umutoni et Thierry Thielemans
- Le 18, Winny Potvin et Fernando Oyarzabal Martinez
- Le 18, Sarah Arets et Adrien Monsieur
- Le 18, Laura Lanzillotta et Nathan Vausort
- Le 18, Michaela Mulaja Wetou et Gilles Tsobgni Matag'Mba

En septembre,

- Le 1er, Véronique Mulliez et Roger Cocquempot
- Le 1er, Magali Flament et Ahmed Benrais
- Le 8, Lara Taburiaux et Damien Olivier
- Le 15, Sandrine Menyie Efla et Alexis Bernardinello
- Le 15, Melanie Vanden Bossche et Bart Sermon
- Le 22, Marylène Mahieu et Jürgen Böhm
- Le 29, Isabelle François et Frédéric Marcq
- Le 29, Catherine Menier et David Lievyns

En octobre,

- Le 13, Krystel Schayes et Michaël Claeys

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En juin (suite),

Max VERVUEREN

En juillet,

Adela LOPEZ MEJIDO, Suzanne MONIEZ, Marie ARNOULD, Edgard CARPENTIER, Jean-Pierre TOMASI, Marcel COUWEZ, Alice VANDENABEELE

En août,

Gérard VECCHIATO, Annie MERTENS, Louise MATHIAS, Lucienne POTVIN, Patricia MAES, Alberte SCHEMBERG, Grégoire CHIURDOGLU

En septembre,

Roger SAVOY, Michel SCREVE, Colette MARCOUX, Michel AMELRYCKX

Comptabilité énergétique au sein de l'administration communale

Un système de comptabilité énergétique a été mis en place afin, d'une part, de visualiser l'évolution des consommations en gaz, électricité et eau et, d'autre part, de budgétiser au mieux le coût des consommations.

Chaque point de consommation en électricité, en gaz et en eau fait l'objet d'un suivi de la consommation annuelle sur base des relevés d'index effectués. Ces données permettent d'établir pour chaque bâtiment, la consommation moyenne annuelle en électricité, gaz et eau. Le calcul du coût annuel des consommations en électricité, gaz et eau est ensuite réalisé pour chaque bâtiment sur base des postes entrant dans la facturation, du nombre

de jours et de la consommation moyenne annuelle.

Le suivi du coût des consommations est effectué au fur et à mesure des relevés d'index afin d'assurer que les montants alloués restent dans la tendance et de mettre en évidence des éventuelles surconsommations.

La mise en place de ce tableau de suivi permet de suivre les consommations énergétiques des bâtiments et constitue un outil utile pour la mise en place d'actions de réduction des consommations ou de nouveaux aménagements en faveur de la performance énergétique des bâtiments.

Audit énergétique de bâtiments publics

Les audits énergétiques des 6 sites des écoles communales, de la salle communale de Quenast et des bureaux du Centre Culturel ont été effectués par le bureau d'études Econergy.

Un Audit énergétique est un outil d'aide à la décision qui effectue une analyse détaillée de l'enveloppe/chauffage/ventilation d'un bâtiment et présente une situation initiale, une situation rénovée (améliorations) ainsi qu'une première estimation des coûts et des économies engendrées par les améliorations proposées (rentabilité).

Au total, 14 rapports (un rapport par unité de chauffe) ont été élaborés.

Ils présentent tous la même structure et analysent les points suivants :

- 1] Enveloppe
 - Faux plafonds
 - Murs extérieurs

- Dalle sur cave
- Châssis
- 2] 2. Chauffage
 - Chaudière
 - Conduites
- 3] 3. Eau chaude sanitaire
- 4] 4. Ventilation
- 5] 5. Régulation

Pour consulter l'intégralité des rapports d'audit énergétique, visitez notre site Internet www.rebecq.be, onglet Cadre de vie/Energie.



Senne et Carrières

le journal du Centre culturel

> novembre 2012

Ciné club junior

Salle communale de Quenast, 14h30, PAF : 2 €

Le 12 décembre à 14h30 : Un monstre à Paris

2011, de Eric Bergeron, 82 min.

Dans le Paris inondé de 1910, un monstre sème la panique. Traqué sans relâche par le redoutable préfet Maynott, il demeure introuvable... Et si la meilleure cachette était sous les feux de «L'Oiseau Rare», un cabaret où chante Lucille, la star de Montmartre au caractère bien trempé ?



Le 23 janvier à 14h30 : Toy Story 3

2010, de Lee Unkrich, 100 min.

Andy s'apprête à partir pour l'université. Délaissés, les jouets se retrouvent... à la crèche ! Les bambins déchaînés et leurs petits doigts capables de tout arracher sont une vraie menace, et il devient urgent d'échafauder un plan pour leur échapper au plus vite.



Quelques nouveaux venus, en plastique ou en peluche, vont participer à la grande évasion, dont l'éternel séducteur Ken, compagnon de Barbie, un hérisson comédien vêtu d'une culotte de cuir

Thés dansants

A la Salle Communale de Quenast, PAF : 4 € tarte et café compris

En collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés

Le 13 décembre à 13h30, avec les Blues Boys

Le 24 janvier à 13h30

**Fermeture de fin d'année du 22/12/12
au 06/01/13 inclus.**

**Nous souhaitons d'excellentes fêtes à chacun
et tous nos vœux de bonheur !**

Marché de Noël (Entrée libre)

Les 8 et 9 décembre

Au Moulin d'Arenberg

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché !



Le lutin Plop : rencontres magiques 2012

Le 17 décembre à 17h et 19h30

A la Salle Communale de Quenast

PAF : 12 € - RESERVATIONS INDISPENSABLES AU 067/63.70.67

Le lutin Plop débordé d'enthousiasme et de joie : il a demandé à chacun de ses amis de lui écrire anonymement un petit billet doux, truffé de compliments. Le moment est venu de les lire. Plop-perdeplopperdeplop ! Ces messages sont loin d'être à la hauteur des attentes de Plop ! Mais ne s'agirait-il pas cependant d'une nouvelle facétie de Bric, Pipoulette et Dordebou ? Après le spectacle, lors de la séance de dédicaces, courez donc lui faire un câlin ! Notre bon plan Plop a le cœur bien assez grand pour satisfaire chacun des spectateurs ! Un moment chaleureux, ludique et festif !



Présentation publique de la saison 2013 (Entrée libre)

Le 11 janvier à 19h30

Au Moulin d'Arenberg

Pour la seconde fois, le CcR dévoilera et présentera sa saison 2013 au public et à la presse, invitation cordiale à tous ! Cocktail dînatoire, réservations souhaitées au 067/63.70.67

THEATRE : « Qu'in dites hon Monseigneur ? », création du Cayoteu wallon

Le 18 et 19 janvier à 20h, le 20 janvier à 15h

A la Salle Communale de Quenast

PAF : 8 €

Robert Mandrin a épousé en seconde noces Monique, qui d'un premier mariage a deux enfants : Hélène, 20 ans et Louis, 15 ans. Elle reçoit une lettre de son oncle René, missionnaire au Guatemala depuis 15 ans, lui annonçant son retour imminent. Il est rappelé en Belgique car le Vatican le destine à un poste d'évêque. C'est lui qui a célébré le premier mariage de Monique avec Georges Guérin, baptisé Hélène et il ignore tout de la situation actuelle de la famille. Monique, estimant au plus haut point cet oncle qui l'a toujours considérée un peu comme sa fille, ne veut pas lui avouer son divorce. Elle va donc appeler Georges, son premier mari, pour monter une mise en scène pendant la période où René logera chez eux. Ceci n'est évidemment pas au goût de Robert, ni de

Jeanne, l'épouse actuelle de Georges.

Pièce en 3 actes écrite en Wallon de Mouscron par Christian Derycke. Adaptation en Wallon de Braine-le-Château par Marcel Beugnies, puis en Wallon de Rebecq par Théo Deprêtre. Mise en scène d'Alain Dysseleer. Avec Alain Dysseleer, Martine Laus, Françoise Musch, Mathieu Deleu, Emilie Deprêtre, Giovanni Russo, Rossano Barchi, Christiane Trésinie, et Théo Deprêtre

**asbl Centre Culturel de Rebecq
Le Cayoteu wallon présente**

"Qu'in dites hon Monseigneur ?"

**De Christian Derycke
Adaptation en Wallon
par Théo Deprêtre**

**Avec Rossano Barchi, Mathieu Deleu, Emilie Deprêtre,
Théo Deprêtre, Alain Dysseleer, Martine Laus,
Françoise Musch, Giovanni Russo et Christiane Trésinie**

**Mise en scène d'Alain Dysseleer
Décor et régie de Gabi Crispin**

**Vendredi 18 et samedi 19 à 20h,
dimanche 20 janvier à 15h**

Salle communale de Quenast

Rebecq Rés. et réservations : 067/631.067 - ccc82@skynet.be
PAF : 8 € (-12 ans gratuits)

www.rebecqculture.be



**Exposition photos Gael Maleux :
Rebecq, visages et paysages**

**Du 1er (vernissage 19h30) au 17 février
(Entrée libre)**

Liégeois de naissance, Bruxellois d'adoption, comédien de théâtre, de théâtre jeune public et de cinéma, ce jeune artiste aux talents multiples possède un œil incomparable pour capter sur image l'essence même d'une personne ou d'un lieu. Son talent de photographe nous a totalement séduits. Nous comptons uniquement exposer ses œuvres, il a voulu aller plus loin. En effet, il nous a proposé



«Rebecq par Gael Maleux». Vous le croiserez sous peu dans notre village où il promènera son appareil photo à la maison de repos, au foot, aux activités socio-culturelles, dans les associations, ... partout



où il pourra saisir un visage qui lui parle ou un endroit qui l'interpelle. Coup double, une exposition sur les Rebecquois mais aussi sur un artiste qui mérite incontestablement d'être connu ! Nous lui avons offert l'ouverture de notre saison d'expos.

Dîner spectacle «Un autre gospel avec le Trio Animus »

Le 9 février à 19h30

A la Salle communale de Quenast

PAF : 30€ dîner et spectacle, RESERVATIONS OBLIGATOIRES

Ou quand délices des papilles rencontrent douceurs musicales ...

TRIO ANIMUS : né d'une envie des trois musiciens d'unir différents styles musicaux. Myriam Gilson était notamment à la recherche d'un répertoire dans lequel elle pourrait s'exprimer en étant plus authentique et proche de ses origines tout en utilisant sa technique vocale. Jean Jadin et Tom François, ouverts et sensibles à un autre regard sur la musique, sont les auteurs des arrangements musicaux. Un spectacle qui propose un autre regard sur le Gospel song avec des arrangements musicaux originaux aux couleurs tantôt jazz, ragtime, swing, tantôt musique du monde, musique contemporaine, entrecoupés de nombreux moments d'improvisations.

L'asbl Centre culturel de Rebecq
vous convie à son troisième :

Dîner spectacle

"UN AUTRE GOSPEL"

Myriam Gilson,
Jean Jadin
et Tom François



Trio Animus

Tables conviviales-venez avec vos amis et votre famille - Service à table

Samedi 9 février à 19h30
Salle communale de Quenast

RESERVATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 28/01
067/637.067 - ccr.02@skynet.be
PAF : 30 € (repas et spectacle)
www.rebecqculture.be

Lundi 11 février de 13h30 à 16h30
Salle communale de Quenast



Bal costumé des enfants

Pour les - de 12 ans et leurs familles ...

Anime par Marelle et Lune - Maquillages : Grim a Loon
Musique, cotillons, grimages, jeux, concours de costume, ...
Viens t'amuser avec nous !!!

Rens. : 067/637.067 - www.rebecqculture.be
PAF : 3€

Bal costumé des enfants

Le 11 février à 13h30

A la Salle communale de Quenast

PAF : 3 €

3ème édition. Réservé aux - de 12 ans et leurs familles. L'occasion de faire la fête, danser et s'amuser toute l'après-midi tout en étant grimé !!!! Concours de costumes en 3 catégories d'âge, vente de cotillons, grimages, jeux, le tout animé par Marelle et Lune.

Ateliers :

NOUVEAU !

Atelier cirque pour les enfants de 2 à 12 ans

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi de 16h30 à 17h30

6€ la séance, 10 cours pour 50€, saison complète pour 150€

Compositions florales

Un mardi et un jeudi par mois de 18 à 20h

20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

La danse pour tous

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne ; 20h-21h danses de salon débutants ; 21h-22h avancés.

Danses en ligne (solo) :

Vous adorez danser mais n'avez pas de partenaire ? Alors ce cours est pour vous. Venez bouger sur les rythmes latino et actuels comme la salsa (shines), merengue, bachata, samba, rumba, cha cha...

Danses de salon (en couple):

Vous avez toujours eu envie de savoir danser ? (Rock, tango, valse, salsa, ...). Venez nous rejoindre : ambiance conviviale et sympathique, salle spacieuse, cours donnés par des professeurs diplômés où chacun apprend à son rythme et dans la bonne humeur.

Inscriptions toute l'année.

Cayoteu

Théâtre wallon, chaque lundi à 20h

Responsables et contacts : Théo Deprêtre : 067/63.62.21 et/ou Alain Dysseleer : 067/67.01.84

Théâtre français, chaque mardi à 20h

Responsable et contact : Rossano Barchi : 067/63.83.87

Atelier théâtral, chaque mercredi à 20h

Responsable et contact : Jean Luc Dieu : 067/64.91.71

Atelier Cirque

Pour les enfants de 2 à 12 ans

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi
De 16h30 à 17h30

Salle communale de Quenast

6€ la séance
Abonnement 10 cours pour 50€
Saison complète pour 150€

Rens. et inscriptions:
asbl Centre culturel de Rebecq
067/637.067 - ccr.02@skynet.be

www.rebecqculture.be
www.crazycircus.be

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Pour toute information et réservations,

Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq - ccr.02@skynet.be www.rebecqculture.be

[24] Rebecq à la UNE

Agenda ■

DECEMBRE

S 01 / D 02

KERMESSE AUX MOULES

Du PS Rebecq

À la Salle communale de Quenast

L 03

RÉUNION DU CERCLE PHILATÉLIQUE REBECQUOIS

À la Salle de l'Ancienne gare

Infos : 0495/68.03.95

J 06 14h-17h

APRES-MIDI « JEUX DE SOCIÉTÉ »

Une organisation du Conseil Consultatif des Aînés

À la salle de l'Ancienne Gare

Infos 067/63.89.29

J 06 9h30-16h

ATELIER FLEURS DE BACH ET LIENS PARENTS-ENFANTS

Organisé par Caroline DE VOS

Infos : 0475/57.82.12

S 08

BANQUET STE CÉCILE DE LA ROYALE HARMONIE COMMUNALE

À la Salle communale de Wisbecq

S 08 14h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du Pétanque Club Caramboul

Doubl. For. – But 14h00

Spécial St Nicolas 500 € dont 1er en espèces

Si minimum 20 équipes

Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

S 08 14h00-17h

ATELIER D'ÉCRITURE

À la bibliothèque, ruelle du Tonnelier 4

Pour adultes et adolescents à partir de 14 ans

Infos et inscriptions : 067/63.62.25

S 08 / D 09

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg

Entrée libre

Infos : CcR 067/63.70.67

Ma 11

REUNION 3X20

À la Salle communale de Wisbecq

Infos : 067/67.01.48

Me 12 14h30

CINÉ CLUB JUNIOR

« UN MONSTRE À PARIS »

À la Salle communale de Quenast

PAF : 2 €

Infos : 067/63.70.67

J 13 13h30-16h30

THÉ DANSANT AVEC « BLUES BOYS »

À la Salle communale de Quenast

PAF : 4 € (tarte et café compris)

Infos : 067/63.70.67

V 14 18h

MARCHE DE NOËL

De l'école communale de la ruelle

Al'Tache

Petite restauration

Infos : 067/63.79.21

S 15 14h30

FÊTE DES JUBILAIRES

À la Salle communale de Quenast

Me 19 14h

RENCONTRE DES JEUNES AÎNÉS

À la salle de l'Ancienne gare

« Les Screneux Brainous »

Entrée et goûter gratuits

Bienvenue à tous

V 21 18h30

CONTE POUR PETITS

À la bibliothèque communale, 4 ruelle du Tonnelier

« un doudou, un livre et au lit... : heure du conte »

pour enfants de 2 ans et demi à 4 ans

Infos et inscriptions : 067/63.62.25

S 22 20h

CONCERT DE NOËL

De la Royale Harmonie Communale

À l'Eglise de Bierghes (Place Nuttinckx)

JANVIER

J 03 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

Organisé par le Conseil Consultatif des Aînés

À la salle de l'Ancienne gare

Infos : 067/63.89.29

J 10 / V 11

GOÛTERS DES PENSIONNÉS

À la Salle communale de Quenast

Me 16 14h

RENCONTRE DES JEUNES AÎNÉS

À la salle de l'Ancienne gare

« Paris autrement »

Entrée et goûter gratuits

Bienvenue à tous

V 18 / S 19 / D 20

SPECTACLE DU CAYOTEU

À la Salle communale de Quenast

Infos et réservations : CcR 067/63.70.67

S 19

REMISE DE PRIX

Du Club « La Tourterelle »

À la Salle communale de Wisbecq

Infos : 02/850.74.76

V 25 / S 26

SPECTACLE ET REPAS FROMAGE

De l'Ecole communale de Bierghes

À la Salle communale de Quenast

FEVRIER

J 07 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

Organisé par le Conseil Consultatif des Aînés

À la salle de l'Ancienne gare

Infos : 067/63.89.29

V 08 / S 09

KERMESSE À LA RACLETTE

Organisée par le Basket Club Rebecquois

À la Salle communale de Wisbecq

S 09

DÎNER GOSPEL

À la Salle communale de Quenast

Infos et réservations : CcR 067/63.70.67

Me 20 14h

RENCONTRE DES JEUNES AÎNÉS

À la salle de l'Ancienne gare

« Nostalgie 3ème partie – l'après guerre »

Entrée et goûter gratuits

Bienvenue à tous

D 24

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Tom Pouce »

À la Salle communale de Quenast

Le prochain « Rebecq à la une »

sortira en Janvier 2013.

Merci de nous communiquer vos

informations et le calendrier de

vos activités

Avant le 1er janvier à

sarah.berth@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be - Impression : Delferrière

Rédaction : Sarah Berti